

---

---

**Pneumatiques et jantes pour engins  
de terrassement —**

**Partie 3:  
Jantes**

*Earth-mover tyres and rims —*

*Part 3: Rims*  
**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 4250-3:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c742bf77-e431-4708-ba5e-0ee4c0aa6a90/iso-4250-3-2020>



## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 4250-3:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c742bf77-e431-4708-ba5e-0ee4c0aa6a90/iso-4250-3-2020>



### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8

CH-1214 Vernier, Genève

Tél.: +41 22 749 01 11

E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)

Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

	Page
Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
1 <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
2 <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
3 <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
4 <b>Identification des jantes</b> .....	<b>1</b>
5 <b>Profils de jante</b> .....	<b>2</b>
6 <b>Moletage des jantes</b> .....	<b>2</b>
7 <b>Charges sur la jante et pressions de gonflage</b> .....	<b>2</b>
8 <b>Cotes des jantes</b> .....	<b>2</b>
<b>Annexe A (informative) Rainures d'étanchéité et joints toriques pour jantes d'engins de terrassement</b> .....	<b>12</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>15</b>

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 4250-3:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c742bf77-e431-4708-ba5e-0ee4c0aa6a90/iso-4250-3-2020>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles rédactionnelles des Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/patents](http://www.iso.org/patents)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour toute explication de la nature volontaire de normes, de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO relatifs à l'évaluation de conformité, ainsi que pour toute information au sujet des principes de l'OMC énoncés dans l'accord sur les Obstacles techniques au commerce (OTC) et respectés par l'ISO, voir l'URL suivante: <https://www.iso.org/fr/foreword-supplementary-information.html>.

Le présent document a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 6, *Pneus et jantes pour machines de terrassement*.

Cette cinquième édition annule et remplace la quatrième édition (ISO 4250-3:2011), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principaux changements suivants y ont été apportés par rapport à l'édition précédente :

- dans le [Tableau 1](#), de nouveaux codes ont été ajoutés et des codes obsolètes ont été supprimés ;
- dans le [Tableau 2](#), les codes de largeur de jante CR ont été ajoutés ;
- le [Tableau 3](#) et la [Figure 3](#) ont été ajoutés ;
- dans le [Tableau A.1](#), de nouvelles dimensions ont été ajoutées et des dimensions obsolètes ont été supprimées.

Une liste de toutes les parties de l'ISO 4250 peut être consultée sur le site web de l'ISO.

Tout retour et toute question au sujet du présent document doivent être transmis à l'organisme national de normalisation de l'utilisateur. Une liste complète de ces organismes peut être consultée à [www.iso.org/members.html](http://www.iso.org/members.html).

## Introduction

L'ISO 4250 se compose de trois parties (l'ISO 4250-1, l'ISO 4250-2 et le présent document, c.-à-d. l'ISO 4250-3) et rassemble les éléments techniques relatifs à la désignation et aux cotes des pneumatiques et jantes pour engins de terrassement. Elle fournit également les tableaux de charge pour ces types de pneumatiques.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 4250-3:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c742bf77-e431-4708-ba5e-0ee4c0aa6a90/iso-4250-3-2020>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 4250-3:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c742bf77-e431-4708-ba5e-0ee4c0aa6a90/iso-4250-3-2020>

# Pneumatiques et jantes pour engins de terrassement —

## Partie 3: Jantes

### 1 Domaine d'application

Le présent document définit la désignation, le profil et les cotes des jantes pour pneumatiques à base étroite et à base large destinés principalement aux engins de terrassement.

Toutes les cotes données dans le présent document sont en millimètres et sont applicables au côté de la jante en contact avec le pneumatique.

La désignation et les cotes des pneumatiques, ainsi que leur classification et leur nomenclature, sont données dans l'ISO 4250-1, l'ISO 10571 et l'ISO 13442.

L'Annexe A donne les détails relatifs aux rainures d'étanchéité et joints toriques pour jantes d'engins de terrassement.

### 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3911, *Roues et jantes pour pneumatiques — Vocabulaire, désignation et marquage*

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 3911 s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

### 4 Identification des jantes

4.1 Des codes doivent être utilisés pour identifier :

- a) le diamètre de jante spécifié,  $D$  (voir [Tableau 8](#)) ;
- b) la largeur nominale entre rebords ;
- c) la hauteur nominale du rebord ou les désignations du profil de la jante.

4.2 Le marquage de la jante doit comprendre des codes pour :

- a) le diamètre de jante spécifié,  $D$  ;
- b) la largeur nominale entre rebords.

Le marquage doit être porté sur la surface extérieure de la jante et doit être visible lorsque le pneu est monté sur la jante.

Lorsqu'un disque est monté par le fabricant de la jante/roue, le marquage doit apparaître soit sur le disque soit sur la base de la jante.

Les anneaux latéraux amovibles doivent être marqués sur une surface extérieure visible. Le marquage doit indiquer la hauteur nominale et le diamètre nominal.

### 5 Profils de jante

Les profils de jante sont illustrés aux [Figures 1 à 6](#) et dans les [Tableaux 1 à 6](#).

### 6 Moletage des jantes

Si un moletage des jantes est requis, les détails sont indiqués à la [Figure 7](#) et dans le [Tableau 7](#).

### 7 Charges sur la jante et pressions de gonflage

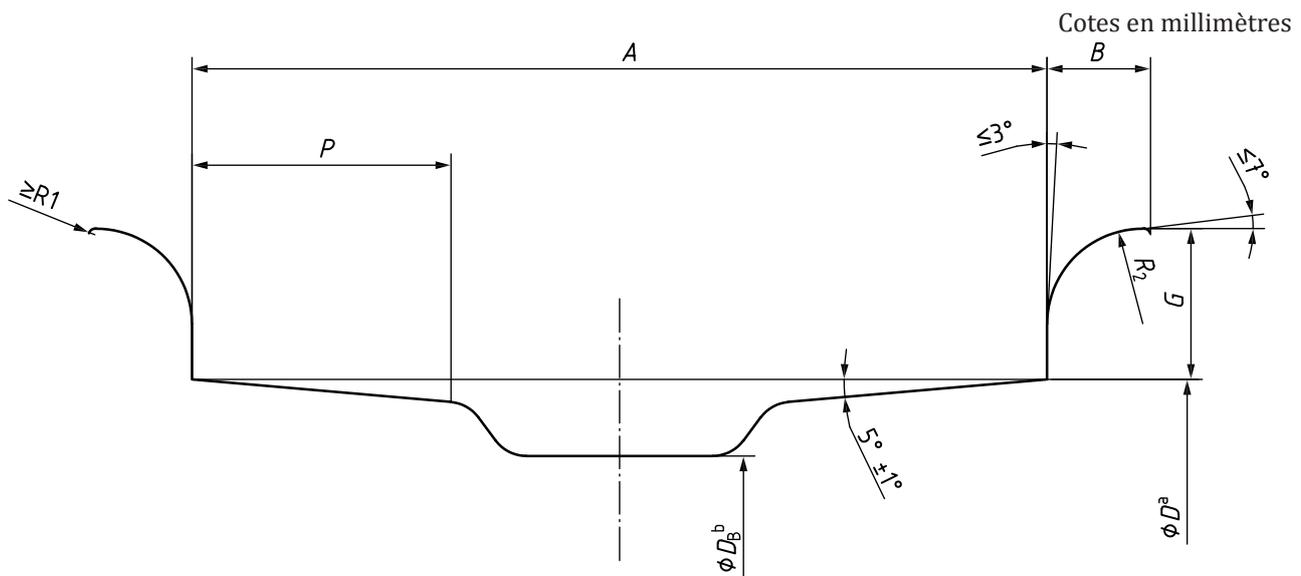
Les charges et pressions de gonflage s'exerçant sur la jante et la roue ne doivent pas dépasser les recommandations du fabricant de jantes et de roues, même si le pneumatique est approuvé pour des charges ou pressions de gonflage supérieures. Consulter le fabricant de jantes et de roues pour déterminer si la jante et la roue sont adaptées aux conditions de service prévues.

### 8 Cotes des jantes

iteh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

Les cotes des jantes sont normalisées du point de vue de la dimension et du profil, ainsi que pour des combinaisons particulières de pneumatiques et de jantes conçues pour donner un montage et un ajustement adéquats du pneu sur la jante.

Lorsque les cotes de la jante ne sont pas disponibles, consulter le fabricant de la jante, de la roue ou du pneumatique.



Le rebord et la portée de talon doivent être amovibles sur un côté de la jante.

La largeur du rebord B comprend un rayon d'arête.

Toutes les cotes du rebord et de la portée de talon s'appliquent aux deux côtés du profil de jante.

NOTE La figure est applicable aux codes de diamètre de jante 25, 29, 33, 35, 39, 45, 49, 51, 57 et 63. (Voir le [Tableau 8](#) pour le diamètre de jante spécifié.)

a Pour les codes de diamètre de jante < 49, la tolérance  $D$  est de +0,4 -0,8

Pour les codes de diamètre de jante  $\geq 49$ , la tolérance  $D$  est de  $\pm 0,8$

La tolérance sur le diamètre de jante spécifié,  $D$ , ne vaut que pour la conception du pneumatique. Le mesurage de jante réel se fait sur la circonférence, à l'aide d'un mandrin et d'un ruban

b Pour les codes de diamètre de jante  $\leq 49$ ,  $D_B = (D - 25,5) + 0,5 - 13,0$

Pour les codes de diamètre de jante 51 et 57,  $D_B = (D - 51,0) + 0,5 - 13,0$

Pour les codes de diamètre de jante 63,  $D_B = (D - 63,5) \pm 13,0$

**Figure 1 — Profil des jantes à portée de talon conique de 5°, avec deux rebords amovibles**

**Tableau 1 — Profil des jantes à portée de talon conique de 5°, avec deux rebords amovibles**

Cotes en millimètres

Code de largeur de jante/ code de hauteur de rebord <sup>a</sup>	G		B	P	R <sub>2</sub>	
	±13,0	±2,0	min.	min.		tol.
11.25/2.0	286,0	51,0	32,5	101,0	32,0	±1,5
13.00/2.0	330,0	51,0	32,5	101,0	32,0	±1,5
13.00/2.5	330,0	63,5	45,5	101,0	38,0	±1,5
13.00/2.75	330,0	70,0	48,0	101,0	47,5	±1,5
15.00/2.5	381,0	63,5	45,5	101,0	38,0	±1,5
15.00/3.0	381,0	76,0	55,0	117,5	44,5	±1,5
15.00/3.0 <sup>b</sup>	381,0	76,0	55,0	117,5	51,0	±2,0
15.00/3.0 <sup>c</sup>	381,0	76,0	55,0	101,0	44,5	±1,5
15.00/3.0 <sup>c,b</sup>	381,0	76,0	55,0	101,0	51,0	±2,0
17.00/2.0	432,0	51,0	32,5	101,0	32,0	±1,5
17.00/3.5	432,0	89,0	58,0	139,0	51,0	±2,0
19.50/2.0	495,5	51,0	32,5	101,0	32,0	±1,5
19.50/2.5	495,5	63,5	45,5	101,0	38,0	±1,5
19.50/4.0	495,5	101,5	66,0	139,0	57,0	±2,0
20.00/2.0	508,0	51,0	32,5	101,0	32,0	±1,5
22.00/3.0	559,0	76,0	55,0	139,0	44,5	±1,5

a Les codes de largeur de jante et de hauteur de rebord sont applicables pour des dimensions de pneumatique spécifiques. Voir l'ISO 4250-1 pour les combinaisons jante/roue approuvées.

b Pour un code de diamètre de jante 49.

c Pour pneumatiques à équivalent nappes (ply rating) inférieur à 32.

d Pour un code de diamètre de jante 51.

e Pour un code de diamètre de jante 57.

f Pour un code de diamètre de jante 63.

Tableau 1 (suite)

Code de largeur de jante/ code de hauteur de rebord <sup>a</sup>	A	G	B	P	R <sub>2</sub>	
	±13,0	±2,0	min.	min.		tol.
22.00/4.0	559,0	101,5	66,0	139,0	57,0	±2,0
22.00/4.5	559,0	114,5	74,0	190,5	63,5	±2,0
24.00/3.0	609,5	76,0	55,0	139,0	44,5	±1,5
24.00/3.5	609,5	89,0	58,0	139,0	51,0	±2,0
24.00/5.0	609,5	127,0	86,5	190,5	70,0	±2,0
25.00/3.0	635,0	76,0	55,0	139,0	44,5	±1,5
25.00/3.5	635,0	89,0	58,0	139,0	51,0	±2,0
26.00/3.5	660,5	89,0	58,0	139,0	51,0	±2,0
26.00/5.0	660,5	127,0	86,5	190,5	70,0	±2,0
27.00/3.0	686,0	76,0	55,0	139,0	44,5	±1,5
27.00/3.5	686,0	89,0	58,0	139,0	51,0	±2,0
27.00/6.0	686,0	152,5	122,0	190,5	84,0	±2,5
28.00/3.5	711,0	89,0	58,0	139,0	51,0	±2,0
28.00/4.0	711,0	101,5	66,0	139,0	57,0	±2,0
29.00/3.5	736,5	89,0	58,0	139,0	51,0	±2,0
29.00/6.0	736,5	152,5	122,0	190,5	84,0	±2,5
31.00/4.0	787,5	101,5	66,0	139,0	57,0	±2,0
32.00/4.0	813,0	101,5	66,0	139,0	57,0	±2,0
32.00/4.5	813,0	114,5	74,0	139,0	63,5	±2,0
32.00/6.0	813,0	152,5	122,0	190,5	84,0	±2,5
32.00/6.5	813,0	165,0	122,0	190,5	70,0	±2,0
34.00/5.0	863,5	127,0	86,5	190,5	70,0	±2,0
34.00/6.0	863,5	152,5	86,5	190,5	84,0	±2,5
36.00/4.5	914,5	114,5	74,0	139,0	63,5	±2,0
36.00/5.0	914,5	127,0	139,5	190,5	70,0	±2,0
36.00/6.0	914,5	152,5	122,0	190,5	84,0	±2,5
38.00/5.0	965,0	127,0	139,5	190,5	70,0	±2,0
40.00/4.5	1 016,0	114,5	74,0	190,5	63,5	±2,0
41.00/5.0	1 041,5	127,0	139,5	190,5	70,0	±2,0
44.00/5.0 <sup>d</sup>	1 117,5	127,0	86,5	190,5	70,0	±2,0
44.00/5.0 <sup>e</sup>	1 117,5	127,0	127,0	190,5	76,0	±2,5
44.00/5.0 <sup>f</sup>	1 117,5	127,0	139,5	190,5	70,0	±2,0
44.00/6.0	1 117,5	152,5	122,0	190,5	84,0	±2,5
47.00/6.0	1 194,0	152,5	122,0	190,5	84,0	±2,5
52.00/5.5	1 321,0	139,5	90,0	190,5	76,0	±2,0
52.00/6.0	1 321,0	152,5	127,0	254,0	84,0	±2,5

<sup>a</sup> Les codes de largeur de jante et de hauteur de rebord sont applicables pour des dimensions de pneumatique spécifiques. Voir l'ISO 4250-1 pour les combinaisons jante/roue approuvées.

<sup>b</sup> Pour un code de diamètre de jante 49.

<sup>c</sup> Pour pneumatiques à équivalent nappes (ply rating) inférieur à 32.

<sup>d</sup> Pour un code de diamètre de jante 51.

<sup>e</sup> Pour un code de diamètre de jante 57.

<sup>f</sup> Pour un code de diamètre de jante 63.

Tableau 1 (suite)

Code de largeur de jante/ code de hauteur de rebord <sup>a</sup>	A	G	B	P	R <sub>2</sub>	
	±13,0	±2,0	min.	min.		tol.
60.00/6.0	1 524,0	152,5	122,0	254,0	84,0	±2,5

<sup>a</sup> Les codes de largeur de jante et de hauteur de rebord sont applicables pour des dimensions de pneumatique spécifiques. Voir l'ISO 4250-1 pour les combinaisons jante/roue approuvées.

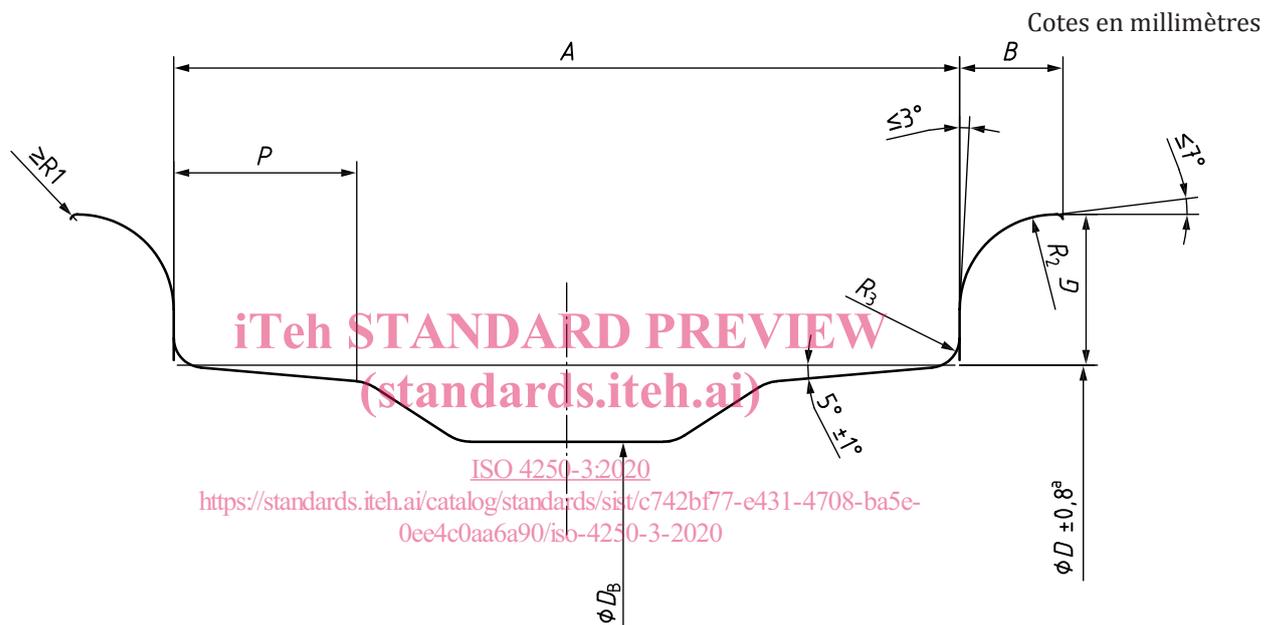
<sup>b</sup> Pour un code de diamètre de jante 49.

<sup>c</sup> Pour pneumatiques à équivalent nappes (ply rating) inférieur à 32.

<sup>d</sup> Pour un code de diamètre de jante 51.

<sup>e</sup> Pour un code de diamètre de jante 57.

<sup>f</sup> Pour un code de diamètre de jante 63.



Le rebord et la portée de talon doivent être amovibles sur un côté de la jante.

La largeur du rebord B comprend un rayon d'arête.

Toutes les cotes du rebord et de la portée de talon s'appliquent aux deux côtés du profil de jante.

NOTE La figure est applicable au code de diamètre de jante 25 (voir le [Tableau 8](#) pour le diamètre de jante spécifié).

<sup>a</sup> La tolérance sur le diamètre de jante spécifié, *D*, ne vaut que pour la conception du pneumatique. Le mesurage réel se fait sur la circonférence, à l'aide d'un mandrin et d'un ruban.

Figure 2 — Profil des jantes à portée de talon conique de 5°, avec un rebord amovible

Tableau 2 — Profil des jantes à portée de talon conique de 5°, avec un rebord amovible

Code de largeur de jante/code de hauteur de rebord	Cotes en millimètres											
	A		G		D <sub>B</sub>		B	P	R <sub>2</sub>		R <sub>3</sub>	
		tol.		tol.		tol.	min.	min.		tol.	max.	
8.50/1.3	216,0	±0,5	33,0	±1,5	609,5	+0,5	-13,0	25,5	50,0	23,0	±1,5	8,0